

VENTE AUX ENCHÈRES
AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX
30 RUE DES FRERES BONIE
MAISON D'HABITATION

sise à BARSAC (33720), 30 lieudit Petit Carrety

MISE A PRIX : 33.000 €

LE 02 NOVEMBRE 2023 À 15 HEURES

DESIGNATION : cadastrée section C numéro 1221 pour 7a 57ca

DESCRIPTION SOMMAIRE : séjour, cuisine, WC, SDB, 2 chambres, dépendance, garage, jardin

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de BORDEAUX pourra porter les enchères. Rens. au 05 57.14.46.40 le lundi et le mardi de 15H à 17H et sur le site www.dynamis-avocats.com rubrique «Ventes aux enchères»

VISITES : mercredi 18/10/2023 et mercredi 25/10/2023 de 10h à 12h

RG : 23/00051

L23EJ40267

APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE



**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES**

2ÈME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique
Projet d'aménagement de la rue Frédéric Sévène
sur le territoire de la Commune de Talence
Bordeaux Métropole

Par arrêté en date du 18 août 2023, le Préfet de la Gironde, a prescrit l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique concernant le projet d'aménagement de la rue Frédéric Sévène, sur le territoire de la commune de Talence.

Cette enquête se déroule du lundi 18 septembre 2023 au mercredi 4 octobre 2023 inclus.

Monsieur Gérard DURAND, Commissaire Divisionnaire retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur et Mme Virginie BELLARD-SENS en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Les personnes intéressées peuvent pendant la période indiquée ci-dessus prendre connaissance du dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique à la Mairie de Talence - Rue du Professeur Arnozan, BP 10035, 33401 Talence cedex, à l'accueil de la Direction de l'Aménagement Urbain Durable (horaires d'ouverture : les lundis, mardis, mercredis de 12h30 à 19h00 et les jeudis et vendredis de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, et consigner, s'il y a lieu, leurs observations par écrit sur le registre d'enquête).

Ces observations peuvent également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur, à la mairie de Talence.

En outre, le commissaire enquêteur se tient à la disposition du public, à la mairie de Talence et assure des permanences aux jours et horaires suivants :

- lundi 18 septembre, de 14h00 à 17h00 ;
- jeudi 28 septembre, de 9h00 à 12h00 ;
- mercredi 4 octobre, de 14h00 à 17h00.

Le rapport et les conclusions établis par le Commissaire enquêteur dans le délai d'un mois à compter de la fin de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique seront tenus à la disposition du public à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde - Service des Procédures Environnementales (Cité administrative, 2 rue Jules Ferry 33090 BORDEAUX Cedex) et à la mairie de Talence, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Ils seront communiqués à toute personne qui en fera la demande à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde.

L23EJ38814



BORDEAUX MÉTROPOLE
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Déclaration de Projet soumis à Évaluation Environnementale concernant le renouvellement urbain du quartier Carriet à Lormont

Le public est informé que, par arrêté du président de Bordeaux Métropole, en application des dispositions du code de l'urbanisme et du code de l'environnement, la déclaration de projet soumis à Évaluation Environnementale concernant le renouvellement urbain du quartier Carriet à Lormont, menée par Bordeaux Métropole, sera soumise à enquête publique pendant une période de 33 jours échelonnés du lundi 09 octobre 2023 au vendredi 10 novembre 2023 inclus.

Les objectifs de ce projet sont de :

- Diversifier l'habitat et équilibrer l'habitat individuel et collectif.
- Poursuivre le développement économique.
- Préserver et valoriser la nature existante.
- Réhabiliter et aménager les espaces publics en garantissant les circulations douces et actives.
- Favoriser les mobilités en visant une nouvelle manière de se déplacer et d'accéder aux services et équipements.

Dans ce cadre de projet et dans le contexte réglementaire auquel il est soumis, l'évaluation environnementale fait suite à la concertation réglementaire, et à la mise à disposition du public avant ouverture de l'enquête publique de l'ensemble des éléments qui lui sont liés.

Bordeaux Métropole, domiciliée esplanade Charles de Gaulle 33045 Bordeaux Cedex, est l'autorité compétente. Bordeaux Métropole est l'autorité chargée d'ouvrir et d'organiser l'enquête publique ainsi que le siège de l'enquête publique.

Toute information relative à cette enquête publique pourra être demandée auprès de la Direction de l'habitat et de la politique de la ville de Bordeaux Métropole au 05 33 89 55 23.

Le dossier d'enquête publique contient les informations en lien avec le projet de renouvellement urbain du quartier Carriet et son volet environnemental. Le dossier d'évaluation environnementale contenant en annexe le Plan Guide du projet de NPNRU, l'avis émis par l'autorité environnementale, ainsi que le mémoire en réponse à cet avis émis par le maître d'ouvrage afin de compléter l'information du public sont joints au dossier d'enquête publique.

Au terme de l'enquête publique, le Conseil de Bordeaux Métropole se prononcera par délibération sur l'approbation du bilan de l'enquête publique, et sur la déclaration de projet au titre du Code de l'environnement portée de l'évaluation environnementale du projet de renouvellement urbain du quartier de Carriet.

L'enquête publique se déroulera dans les locaux de la Mairie de Lormont, Rue André Dupin, 33310 Lormont, de la Maison du Projet, 2 Avenue du Professeur Vincent, 33310 Lormont et de Bordeaux Métropole, à l'accueil de la Cité Municipale - 4 rue Claude Bonnier 33000 Bordeaux.

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra consulter le dossier dans les lieux précités et sur le site Internet de Bordeaux Métropole

www.participation.bordeaux-metropole.fr.

Le public pourra consigner ses observations et propositions sur les registres ouverts à cet effet dans les locaux précités, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, ainsi que de façon dématérialisée sur le site

www.participation.bordeaux-metropole.fr en activant le bouton « Donner votre avis ».

Les observations et propositions transmises par voie dématérialisée seront consultables sur le site www.participation.bordeaux-metropole.fr. L'ensemble des avis devront impérativement être adressés et reçus au plus tard à la date de clôture, soit le 10 novembre 2023 à 17h.

Les observations et propositions pourront être adressés par correspondance, avant clôture de la consultation le vendredi 10 novembre 2023 par voie postale à Mme la Commissaire-Enquêteuse à l'adresse de Bordeaux Métropole (Direction de l'habitat et de la politique de la ville, esplanade Charles de Gaulle - 33045 Bordeaux cedex), ou par courriel (avec demande d'accusé de réception) à l'attention expresse du commissaire enquêteur, à l'adresse suivante :

helene.durandville@lormont.fr, pour être annexées au registre d'enquête de la Métropole où elles seront consultables, ainsi que sur le site

www.participation.bordeaux-metropole.fr.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Bordeaux Métropole (direction de l'habitat et de la politique de la ville, esplanade Charles de Gaulle, 33045 Bordeaux cedex) dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Par ordonnance du 28 mars 2023, M. le Président du Tribunal administratif de Bordeaux a nommé Mme Georgette PEJOUX comme commissaire-enquêteuse.

Pendant la durée de l'enquête, la commissaire-enquêteuse se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales, à la :

- **Mairie de Lormont**, Rue André Dupin, 33310 Lormont, à la date suivante :

Lundi 09 octobre 2023, de 09h30 à 12h30.

- **Maison du Projet**, 2 Avenue du Professeur Vincent, 33310 Lormont, à la date suivante :

Mercredi 25 octobre 2023, de 14h00 à 17h00.

- **Bordeaux Métropole** - accueil de la Cité Municipale, 2 Avenue du Professeur Vincent, 33310 Lormont, à la date suivante :

Vendredi 10 novembre 2023, jour de fermeture de l'enquête, de 14h00 à 17h00.

A l'issue de l'enquête publique, la commissaire enquêteuse rendra son rapport et ses conclusions. Il pourra en être pris connaissance à Bordeaux Métropole et sur le site Internet de Bordeaux Métropole www.participation.bordeaux-metropole.fr pendant une durée d'un an.

Alain Anziani, président de Bordeaux Métropole

L23EJ41431